FONGICIDE CÉRÉALES ET OLÉO-PROTÉAGINEUX

Notice produit

PIANO®

PRODUIRE PLUS
PRODUIRE MIEUX

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

CARTE D'IDENTITÉ

Fongicide céréales, colza, pois protéagineux et féveroles

Composition :
- 125 g/l prothioconazole
- 125 g/l tébuconazole

Formulation EC :
- Concentré émulsionnable

DAR
(délai avant récolte) :
- 56 jours

Classe ZNT :
- 5 mètres

Phrase de Risque :
- Xn, R20, R63, N R51/53

Délai de Ré-entrée :
- 6 heures

Volume d'eau :
- 100 à 400 l d'eau

PIANO®

La performance et la polyvalence cultures

Adopter PIANO®, solution fongicide de dernière génération, c'est accéder aux performances associées du prothioconazole (J.A.U) et du tébuconazole, molécules issues de la recherche Bayer CropScience.

Céréales

Le partenaire de tout programme fongicide
Le spécialiste de la protection des épis

Colza

À la floraison préserve le potentiel de la culture

Pois protéagineux et féveroles

Un spectre complet pour lutter contre les principales maladies

EFFICACITÉ PRODUIT
Fongicide céréales

PIANO®

Un spectre d'efficacité complet

PIANO®, comparaison d'efficacité sur blé tendre et blé dur

Pour vous, utilisateurs, adopter PIANO®, solution fongicide de dernière génération, c'est accéder aux performances associées du **prothioconazole** (J.A.U) et du **tébuconazole**.

Le **prothioconazole** est la référence pour lutter contre la **septoriose**, les ***Fusarium*** et ***Microdochium***.

Le tébuconazole, performant contre les ***Fusarium***, est la référence haute pour protéger les feuilles des attaques de **rouilles.**

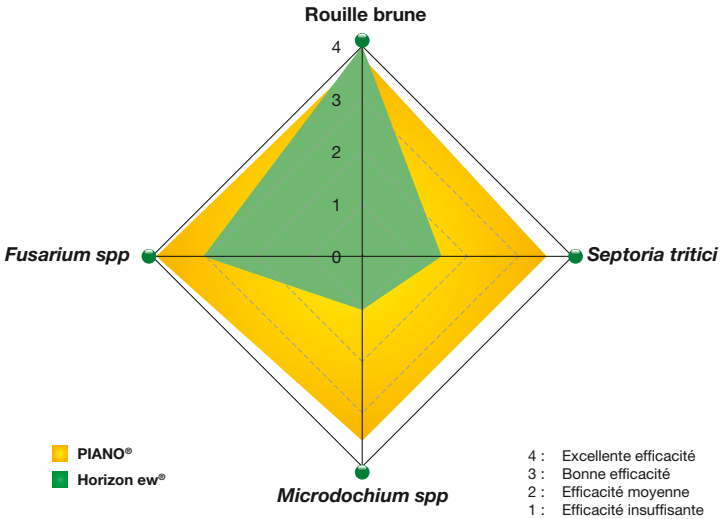

Bénéfice

Protection optimale des feuilles et des épis :
FUSARIOSES relais septoriose et rouilles

Gain de rendement démontré :
+ 4,4 q/ha* par rapport aux références.
*regroupement de 148 essais 2004 à 2010.

Préservation de la qualité sanitaire et technologique des récoltes.

CONSEIL D'UTILISATION
Fongicide céréales

PIANO®

le partenaire de tout programme fongicide

Septoriose, rouilles… sont prioritairement contrôlées par des applications aux stades foliaires. Cependant, elles peuvent encore subsister après l'épiaison des blés car la persistance du traitement peut être insuffisante. PIANO®, appliqué dès la sortie des épis à la floraison, permet de prolonger la protection fongique.

Enjeu :

maintenir le plus longtemps possible de la surface verte avant la sénescence physiologique contribue à l'obtention de gains de rendement significatifs.

Positionnement :

du stade épiaison (75 % des épis sortis) à la floraison.

Avec un positionnement floraison, PIANO® est le partenaire d'un programme complet qui, à la suite d'une protection des feuilles, vise plus spécifiquement la protection des épis pour assurer une production de qualité.

Pour bénéficier des pleines performances de PIANO®, il est important de maintenir des doses de 0,8 l à 1 l.

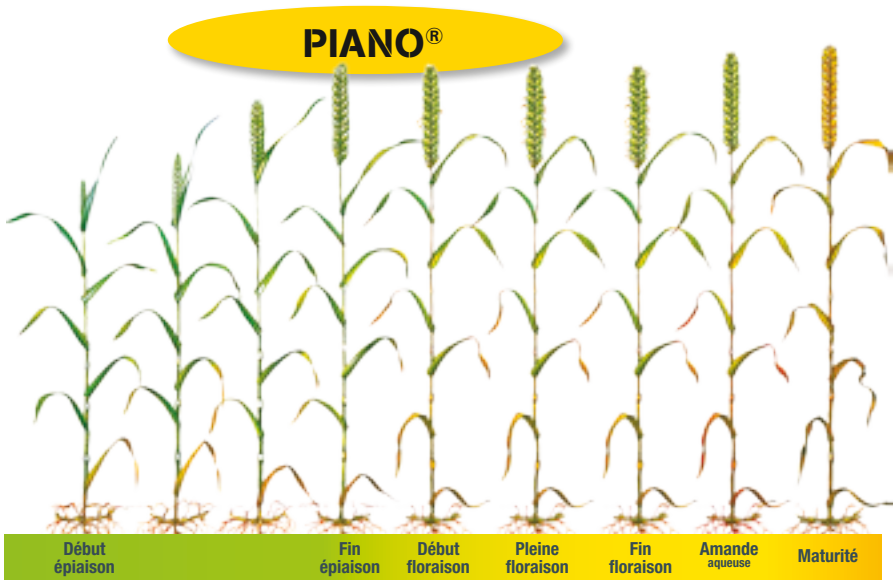

CONSEIL D'UTILISATION
Fongicide céréales

Fusarioses

La nouvelle mesure d'efficacité sur toutes les **fusarioses** :

Les perturbations induites par la présence de fusarioses et de mycotoxines concernent les principaux débouchés céréaliers, meunerie, malterie, semoulerie, alimentation animale, alimentation humaine…

Grâce à sa bonne efficacité sur les **fusarioses** producteurs de mycotoxines, PIANO® est le fongicide qui apporte les meilleurs résultats en terme de réduction des principales mycotoxines rencontrées dans les céréales : Déoxynivalénol (DON), Zéaralénone, T2 et HT2 (plus fréquentes sur avoine), Nivalénol.

Production de semences

Les fusarioses représentent un problème majeur en production de semences de blés mais aussi de triticale.

- Les traitements de semences ne corrigeront pas des lots trop infestés.
- La lutte fongicide doit viser ***Fusarium*** et ***Microdochium***.

Bien raisonnée, la protection spécifique fusariose à la floraison-végétation s'avère bénéfique sur le rendement net semences et sur la qualité germinative. Sous peine d'être déclassés, les lots issus de parcelles destinées à la production de semences doivent répondre à des exigences précises.

- **Faculté germinative : la plus élevée (seuil de 85 %)**
- **Rendement aux normes semencières : la garantie d'une meilleure rentabilité**
- **Taux de déchet : le plus faible**

L'application de PIANO® a contribué à atteindre et dépasser le seuil de certification dans 4 des 7 essais réalisés par la FNAMS de 2006 à 2007 avec des lots fortement contaminés par *Fusarium* et *Microdochium*. Dans ces mêmes situations, la référence actuelle ne permettait pas d'obtenir un niveau de performance identique, d'améliorer significativement le rendement net aux normes et de réduire le taux de déchet.

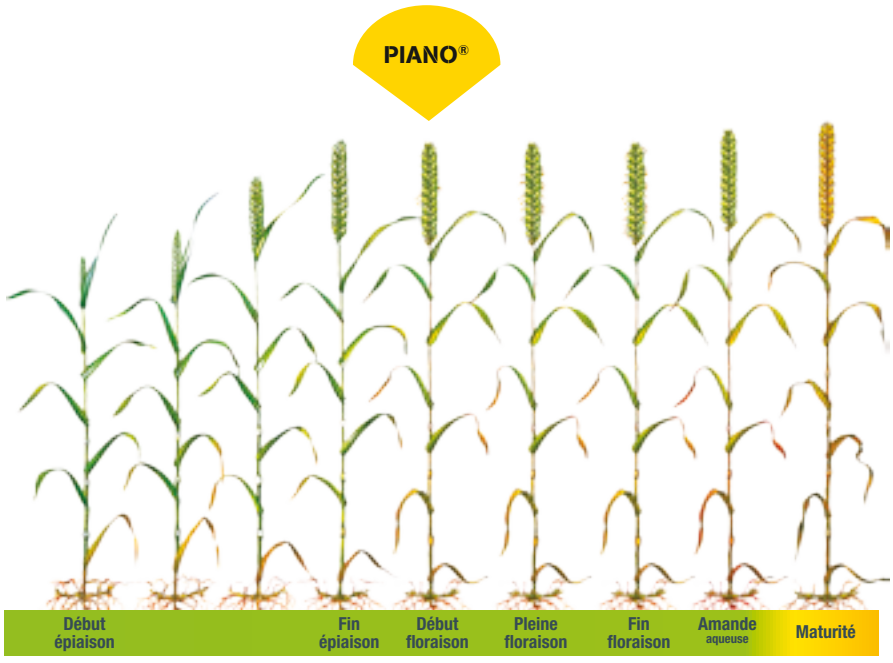

Le positionnement optimal de PIANO® se situe en préventif, c'est-à-dire "début floraison" avec une fenêtre d'intervention recommandée jusqu'à la mi-floraison.

RAISONNEMENT
DE LA PROTECTION

L'utilisation des produits de protection des plantes doit se raisonner dans le cadre de la conduite de la culture. Certaines pratiques agronomiques contribuent à diminuer la pression parasitaire. L'observation au champ ou l'utilisation d'Outils d'Aide à la Décision permettent d'évaluer le risque et d'adapter les interventions. Enfin, des solutions alternatives ou complémentaires peuvent être mises en œuvre.

PIANO®

Stratégie de protection en 5 points clés

1 Évaluation du risque agronomique

Le raisonnement doit se faire à la parcelle et prendre en compte les aspects agronomiques tels que le précédent cultural, le travail du sol et la sensibilité variétale.

2 Prise en compte du facteur climatique

Ce sont les conditions climatiques au moment de la floraison qui déclenchent la contamination. L'évaluation du risque doit être donnée avant que le champignon n'ait envahi la culture. DONcast® est un outil qui permet d'évaluer le risque DON.

Bayer DONcast®

Conçu pour les producteurs de blé, DONcast® est un outil permettant de prévoir quelle sera la concentration en déoxynivalénol (DON) dans les grains de blé. Le risque estimé à la parcelle au moment de l'épiaison permet de programmer la protection fongicide de l'épi en fonction de la conduite agronomique de la parcelle, des conditions climatiques observées sur la parcelle et des prévisions météorologiques à court terme.

3 Choix du produit et de la dose

4 Positionnement à la floraison dès l'apparition des étamines

5 Qualité de la pulvérisation

Le traitement de l'épi est plus délicat qu'un traitement foliaire. En effet, l'épi est un organe vertical, érigé et en trois dimensions, qui est plus difficile à atteindre qu'une feuille plane et horizontale. Afin d'optimiser les performances de PIANO®, nous recommandons une pulvérisation minimum de 150 l/ha de bouillie à l'aide de buses double fentes (classiques ou à dérive limitée).

PIANO®

Préserver le potentiel de la culture, tel est l'enjeu du traitement pivot de la floraison :

1 - **Un positionnement simple**
2 - **Une grande régularité de rendement**

Adopter PIANO®, solution fongicide de dernière génération, c'est accéder aux performances associées du prothioconazole et du tébuconazole.

Le prothioconazole montre une excellente activité contre les principales maladies dont le *sclérotinia.* Le tébuconazole, efficace contre le *sclérotinia*, renforce l'activité du prothioconazole.

PIANO® par sa performance sur le complexe parasitaire et principalement sur le *sclérotinia* permet d'obtenir des gains de rendement moyen de 5.1 q par rapport aux parcelles non traitées à la floraison.

Gagner en productivité :

PIANO® assure une efficacité régulière contre *sclérotinia* quelle que soit la pression maladie, en l'absence de parasites visibles des gains de rendement sont obtenus.

CONSEIL D'UTILISATION
Fongicide colza

PIANO®

Positionnement et recommandations d'emploi

Préconisations d'emploi pour lutter contre les maladies des crucifères oléagineuses.

Associé à une conduite agronomique de qualité, PIANO® est le partenaire de tout programme performant.

Selon les régions et les maladies dominantes, PIANO® s'emploie des stades "boutons floraux" à "formation des siliques", période où les principales maladies peuvent être combattues simultanément.

Sur *Sclérotinia* :

l'application de PIANO® de 0,8 à 1 l/ha dès la chute des premiers pétales donne d'excellents résultats. Le stade optimal se situe autour de G1, stade clé de la lutte contre les principales maladies du colza. Une application préventive est déterminante et procurera les meilleurs résultats.

Application

Il est conseillé de bien soigner la pulvérisation afin d'atteindre les organes cibles : feuilles, tiges et siliques en formation.

Bayer Positif®

Pilotage du traitement fongicide

L'utilisation d'un Outil d'Aide à la Décision comme POSITIF® permet d'ajuster le positionnement en fonction du risque de l'année.

Positionnement cible (G1)

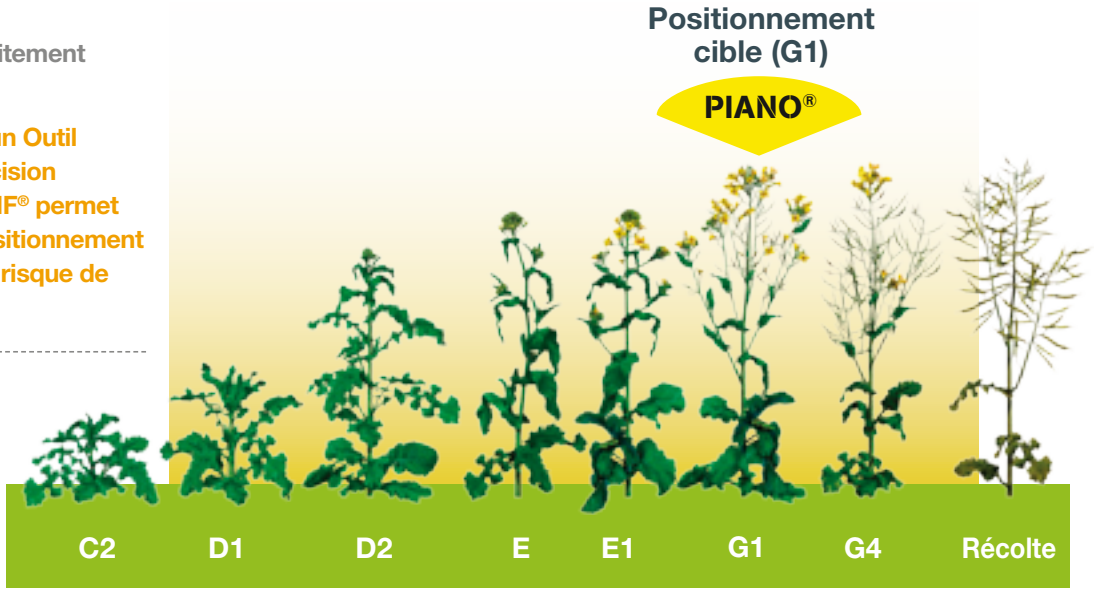

CONSEIL D'UTILISATION

Fongicide pois protéagineux et féveroles

PIANO®

Les principales maladies des pois protéagineux

Anthracnose *(Mycosphaerella pinodes)*

- Maladie la plus fréquente sur les cultures de pois
- jusqu'à 20 q/ha de perte de rendement
- Facteurs favorables : inoculum précoce, pluies fréquentes, floraison longue

Rouille *(Uromyces pisi)*

- Essentiellement présente en Champagne crayeuse.
- 8 à 12 q/ha de perte si attaque précoce (début floraison).

Oïdium *(Erysiphe pisi)*

- Présence surtout dans la moitié Sud de la France, sur des semis de printemps
- maladie à nuisibilité moyenne

Des homologations contres les principales maladies des pois protéagineux (hiver et printemps) et des féveroles : un spectre complet. Une période d'intervention entre les stades début floraison à fin floraison là où le risque est le plus important.

PIANO® 0,8 l/ha à 1l/ha

BBCH15-35	BBCH51	BBCH60	BBCH65	BBCH69	BBCH79

QUALITÉ DE PULVÉRISATION

La qualité de la pulvérisation est un facteur essentiel qui conditionne l'efficacité et la sélectivité du traitement. Elle permet aussi de limiter les risques pour l'utilisateur et l'environnement en réduisant les dérives potentielles. Pour optimiser la qualité de pulvérisation, des mesures simples peuvent être mises en place :

- prendre connaissance des spécificités du produit à appliquer et les recommandations d'utilisation qui sont indiquées au niveau du « mode d'emploi » de l'étiquette (préparation de la bouillie, mélanges, compatibilité, doses préconisées, conditions de traitement…) ;
- contrôler et régler le matériel d'application pour optimiser son fonctionnement avant chaque campagne d'utilisation (état de la pompe, manomètre, buses, réparer les fuites éventuelles, contrôler le débit et la répartition de la pulvérisation) ;
- observer les conditions météorologiques lors de l'application et prendre en compte l'environnement proche de la parcelle (habitations, cours d'eau, mare…).

La réglementation impose de ne pas traiter lorsque la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h). Il est aussi important de prendre en compte la température et le taux d'hygrométrie.

Retrouvez les recommandations et informations pratiques concernant la pulvérisation sur

- **www.bayer-agri.fr / Produits** : toutes les fiches techniques de notre gamme de produits,
- **www.bayer-agri.fr / Bonnes pratiques et réglementation** : des informations pratiques pour se préparer au contrôle obligatoire du pulvérisateur, la fiche pratique « *Arrêté du 12 sept. 2006* ».

PROTECTION UTILISATEUR

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation. Le risque est lié au danger (toxicité et phrases de risque du produit) et au type d'exposition (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel…). Avant toute utilisation, il est donc important d'analyser le risque en s'informant sur les caractéristiques du produit et en prenant en compte le type d'exposition afin de mettre en œuvre les mesures permettant de minimiser l'exposition des personnes. L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.

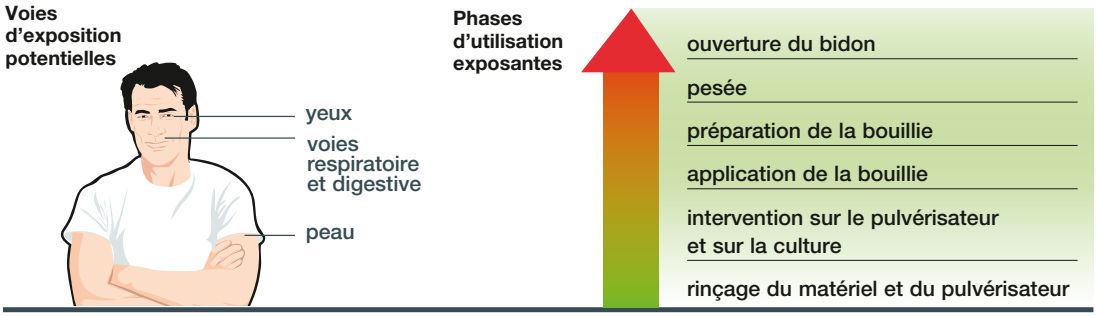

Pour limiter les risques d'exposition :

- respecter des mesures d'hygiène :
  - se laver les mains avant et après la réalisation d'un traitement,
  - ne pas manger, ne pas fumer, ne pas téléphoner pendant l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique ;
- aménager correctement les postes de travail (local de stockage, aire de préparation/remplissage, poste de lavage des pulvérisateurs…) ;
- bien choisir et entretenir son matériel (exemple : tracteur avec cabine fermée et filtres à charbon actif, le filtre étant remplacé au moins une fois par an) ;
- bien choisir et bien utiliser son Equipement de Protection Individuel (EPI) ;
- respecter les Délais de Rentrée (DRE) sur les parcelles traitées ;
- pour les personnes que vous employez :
  - évaluer le risque d'exposition (Document Unique, Fiche Individuelle d'Exposition),
  - les informer et les former,
  - leur apporter des mesures de protection adéquates (collectives, individuelles, ergonomiques…) ;
- connaître les mesures d'urgence en cas de contamination (afficher les numéros d'urgence et des centres anti-poisons à proximité de la zone de préparation des produits phytopharmaceutiques).

Avant l'utilisation d'un produit de la gamme Bayer, consultez

- **Gestes Pro on-line sur www.bayer-agri** : pour vous aider à choisir vos équipements de protection individuelle,
- **www.bayer-agri.fr / Bonnes pratiques et réglementation** : pour les fiches pratiques et les vidéos « *Gestes Pro* », « *Arrêté du 12 sept. 2006* ».

ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques doit s'effectuer dans le cadre des bonnes pratiques environnementales afin de limiter le transfert de ces produits dans l'environnement, notamment vers le milieu aquatique. Dans ce cas, les pollutions par les produits phytopharmaceutiques peuvent être d'origine ponctuelle ou diffuse.

Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses
Déversement accidentel de produit ou de bouillie lors des différentes phases de manipulation : stockage, préparation de la bouillie, vidange de la cuve ou des eaux de rinçage… gestion des emballages vides ou des reliquats de produits mal maitrisée.	Avant et après traitement, transfert de produits phytopharmaceutiques dans les eaux de surfaces ou souterraines par des mécanismes de ruissellement, dérive ou drainage.

Pour éviter ces pollutions, des mesures préventives sont à mettre en place au niveau de l'exploitation et au champ. Elles sont d'ordre réglementaire ou de la recommandation :

- contrôler et régler le matériel afin d'éviter les fuites accidentelles de produit dans l'environnement ;
- ne pas traiter si la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h) ;
- respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres minimum le long des cours d'eau et points d'eau. Selon les produits et les usages, cette ZNT peut être plus importante (reportez-vous à l'étiquette produit) ;
- adapter le volume de bouillie, à la cinétique de pousse et au volume végétatif de la culture ;
- installer un dispositif végétalisé ou arbustif le long des cours d'eau ;
- gérer les effluents au champ en respectant la réglementation ou installer un dispositif reconnu officiellement par le ministère de l'Environnement pour la gestion des effluents phytopharmaceutiques de type Phytobac® ;
- rincer de façon appropriée les bidons vides, les remettre aux organismes assurant leur collecte en vue de leur élimination par Adivalor. Les PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) doivent aussi être apportés dans les lieux de collecte destinés à l'élimination de ces produits ;
- suivre les règles de construction et d'organisation du local de stockage, aire de remplissage et de lavage ;
- connaître les mesures d'urgence en cas d'incident (exemple : déversement de la cuve sur la route).

Retrouvez les recommandations sur bonnes pratiques environnementales sur

www.bayer-agri.fr / Bonnes Pratiques et réglementation
Vous pourrez consulter la fiche pratique « *Arrêté du 12 sept. 2006* ».

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES ET SÉCURITÉ

Nom du Produit : PIANO®
Formulation : EC - concentré émulsionnable
Composition : prothioconazole 125 g/l, soit 12.7 % (m/m)
tébuconazole 125 g/l, soit 12.7 % (m/m)

Usages autorisés

Culture	Usages autorisés	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement
Avoine	Oïdium, Fusarioses sur épis, Fusarioses sur épis (à Fusarium), Rouille couronnée, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Septorioses	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 21 jours entre deux applications.	35	1a, 2a, 4a
Blé	Rouille brune, Rouille jaune, Fusarioses base des tiges, Fusarioses sur épis, Oïdium, Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis (à Microdochium), Septorioses	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 21 jours entre deux applications.	35	1a, 2a, 4a
Colza	Oïdium	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 28 jours entre applications sur colza.	56	1a, 2a, 4a
Crucifères oléagineuses (sauf moutarde et cameline)	Sclérotiniose, Cylindrosporiose	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 28 jours entre applications.	56	1a, 2a, 4a
Féverole	Anthracnose, Rouille	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 14 jours entre applications.	35	1a, 2a, 4a
Orge	Rouille jaune, Ramulariose, Rhynchosporiose, Fusarioses, Rouille naine, Helminthosporiose (D. teres), Oïdium	1.0 l/ha	2 trait./an	35	1a, 2a, 4a
Pois	Anthracnose, Oïdium	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 14 jours entre applications.	35	1a, 2a, 4a
Pois protéagineux de printemps	Oïdium, Rouille, Anthracnose	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 14 jours entre applications.	35	1a, 2a, 4a
Pois protéagineux d'hiver	Rouille, Oïdium, Anthracnose	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 14 jours entre applications.	35	1a, 2a, 4a
Seigle	Fusarioses sur épis, Fusarioses sur épis (à Fusarium), Rouille brune, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Rhynchosporiose des céréales	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 21 jours entre deux applications.	35	1a, 2a, 4a
Triticale	Fusarioses sur épis (à Fusarium), Fusarioses sur épis, Septorioses, Fusarioses sur épis (à Microdochium), Oïdium	1.0 l/ha	2 trait./an - Respecter un intervalle minimum de 21 jours entre deux applications.	35	1a, 2a, 4a

1. Organismes aquatiques : **1a**. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau - **2**. Arthropodes, oiseaux, mammifères : **2a**. Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. - **4**. Plantes non-cibles : **4a**. Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Informations relatives aux précautions d'emploi

Classement	Classement de la formulation	Xn - Nocif N - Dangereux pour l'environnement
	Phrases de risque	**R20 -** Nocif par inhalation. **R51/53 -** Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. **R63 -** Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
	Conseils de prudence	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
	Mesures de protection des individus	Pour l'applicateur, port de gants obligatoire et port de vêtements de protection appropriés pendant les étapes de mélange/chargement et d'application de la préparation. Pour le travailleur, porter un vêtement de protection approprié.
Délai de rentrée des travailleurs dans la parcelle (DRE)		6 heures après traitement.
Conseils de protection de l'environnement		Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. En cas de ruissellement possible sur la parcelle traitée, prévoir un dispositif végétalisé non traité d'une largeur de 5 mètres par rapport aux points d'eau. Pour protéger les arthropodes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Pour protéger les plantes non cibles respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Mentions légales

Piano® • 125 g/l prothioconazole 125 g/l tébuconazole • AMM n°2100108 • Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience • Classement : Xn - Nocif • N - Dangereux pour l'environnement • Horizon ew® : 250 g/l tébuconazole. AMM n°9200078. Détenteur d'homologation : Bayer S.A.S - Bayer CropScience. Classement : Xn - Nocif. N - Dangereux pour l'environnement • ® Marques déposées Bayer • Dangereux - Respecter strictement les précautions d'emploi. Pour les usages autorisés, modes d'emploi, doses, bonnes pratiques, principes de lutte intégrée, restrictions et contre indications : lire attentivement l'étiquette et la notice produit avant toute utilisation. Bayer Service infos au N° Vert 0 800 25 35 45. [01/2013] - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service infos au n° Vert 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45. Avant toute utilisation il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi. BPP_1 - Application foliaire avec 1 liquide.

DONcast® est un outil d'aide à la décision et au raisonnement. L'exploitation des résultats de l'outil reste sous la responsabilité de l'utilisateur. De même, la responsabilité de la décision d'un traitement ou d'une intervention culturale revient à l'utilisateur des produits phytosanitaires. En aucune façon la responsabilité de l'auteur du modèle utilisé, de BAYER SAS ou des sociétés du groupe Bayer ou de Weather INovations Incorporated ne pourra être recherchée ou engagée en cas de dommages directs ou indirects subis du fait de l'utilisation des informations obtenues grâce à cet outil. Positif® : Marque déposée Bayer. Positif® est un outil d'aide à la décision et au raisonnement.

Les bonnes pratiques phytosanitaires

10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

1. Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
2. Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
3. Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
4. Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
5. Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
6. Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

7. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

8. Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
9. Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
10. Gérer les eaux de rinçage et de lavage à la ferme. Exemple : Dispositif Phytobac®

© PHILEAS

Bayer CropScience

Bayer Service Infos
N° Vert 0 800 25 35 45

Bayer S.A.S.
Bayer CropScience
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 Lyon Cedex 09

www.bayer-agri.fr